



Mars 2018 - n° 2018/319

Synthèses

Sur la première partie de campagne 2017-2018, le recul des disponibilités et le dynamisme des exportations tirent les prix des vins d'appellation à la hausse

En 2017, la production française de vins, estimée en novembre 2017 à 36,8 millions d'hectolitres, sera historiquement basse. Malgré des stocks en hausse, les disponibilités en vins pour la campagne 2017-2018 sont évaluées en nette baisse. En première moitié de campagne, sur la période d'août 2017 à janvier 2018, les exportations en volume de vins d'appellation d'origine protégée (AOP), hors Champagne, se redressent vers l'Union européenne (UE) et poursuivent leur dynamisme vers les pays tiers, notamment vers la Chine et le Canada, comparativement à la même période de la campagne 2016-2017. Dans le sillage des hausses sur la campagne 2016-2017 (août 2016-juillet 2017) les cours des vins d'appellation, hors Champagne, sont soutenus sur les six premiers mois de la campagne 2017-2018 (août 2017-janvier 2018).

Recul des disponibilités en vins en début de campagne 2017-2018

Selon les estimations au 1er novembre 2017 du Service de la Statistique et de la Prospective (SSP), la récolte viticole française s'établirait à 36,8 millions d'hectolitres (hl) en 2017 (*tableau 1*). La production chuterait de 19 % sur un an et de 18 % comparée à la moyenne des récoltes sur la période 2012-2016. Le gel de printemps qui a fortement affecté la production du Sud-Ouest (Bordelais

essentiellement), des Charentes, du Jura et de l'Alsace, ainsi que la sécheresse persistante sur le pourtour méditerranéen, expliquent ce recul. Elle serait historiquement basse et inférieure à celle de 1991, concernée elle aussi par un gel sévère.

En Europe, la production de vins serait faible, en contraction de 15 % sur un an selon l'Organisation internationale de la vigne et du vin (OIV). En Italie, premier producteur mondial, la récolte (hors jus

et moûts), chuterait de 23 % par rapport à 2016, à 39,3 millions d'hl. En Espagne, troisième producteur au monde derrière la France, elle reculerait de 15 % sur un an, tombant à 33,5 millions d'hl. Malgré le dynamisme dans les pays de l'hémisphère Sud, la production mondiale de vins serait impactée, s'établissant à un niveau historiquement peu élevé : 246,7 millions d'hl, hors jus et moûts, soit une diminution de 8 % par rapport à 2016, année également en repli.

Tableau 1

En 2017, récolte viticole en forte baisse

Catégorie de vins	2017	2016	Moyenne 2012-2016	2017/2016 (%)	2017 / Moyenne 2012-2016 (%)
Vins AOP	17 074	20 966	20 589	-19	-17
Vins pour eaux-de-vie	6 836	7 723	8 214	-11	-17
Vins IGP	10 599	12 799	12 682	-17	-16
Autres vins (dont vins sans IG)	2 300	3 985	3 576	-42	-36
Total vins	36 809	45 474	45 061	-19	-18

Les estimations portent sur les récoltes annuelles totales, et non sur les parties commercialisables de ces récoltes.

Sources : Agreste pour 2017, Agreste-DGDDI (Douanes) pour années antérieures

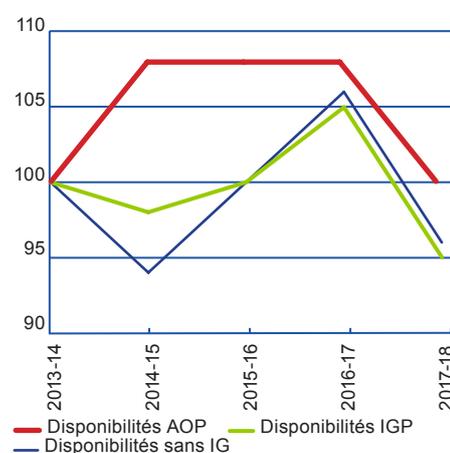
D'après les données de la Direction générale des douanes (DGDDI), les stocks français de vins à la propriété en début de campagne 2017-2018 seraient en hausse (+ 6 % sur un an), atteignant 31,5 millions d'hl. Ils augmenteraient de 4 % pour les vins AOP, à 23,2 millions d'hl, et plus encore pour ceux avec ou sans indication géographique protégée (+ 24 % pour les sans IG et + 7 % pour les IGP, soit respectivement 2,1 et 6,2 millions d'hl).

Au total, les disponibilités en vins (production 2017 + stocks à la production au 1er août 2017), en début de campagne 2017-2018, estimées à 61 millions d'hl, reculeraient de 8 % par rapport à la campagne précédente, tous vins confondus, en raison du niveau historiquement bas de la récolte 2017 (*graphique 1*). Les disponibilités se contracteraient de 8 % sur un an pour les AOP et de 10 % pour les vins IGP ou sans IG.

Graphique 1

En début de campagne 2017-2018, baisse des disponibilités pour toutes les catégories de vins

Base 100 en 2013/2014



Source : Agreste, bilan DGDDI période de 2013 à 2017

Hausse marquée des transactions de vins en vrac sur les six premiers mois de la campagne 2017-2018

En cumul sur les six premiers mois de la campagne 2017-2018 (août 2017 à janvier 2018), les transactions de vins en vrac IGP augmentent de 16 % en volume sur un an, d'après les données collectées par FranceAgriMer. La hausse est légèrement moins marquée pour les vins rouges et rosés (+ 15 %) que pour les vins blancs (+ 20 %). Les transactions en volume de vins sans IG augmentent de 40 % sur un an, tout en restant inférieures de 17 % à la moyenne des cinq dernières campagnes. Avec un poids de 62 % dans le total des transactions en volume de vins sans IG contre 56 % en 2016-2017, ce sont les ventes de vins sans mention de cépage qui sont les plus soutenues (+ 53 % sur un an). Dans la mesure où elle ne porte que sur les six premiers mois de la campagne 2017-2018, soit

64 % du volume total, cette progression des ventes est toutefois toute relative. Ce dynamisme, concentré les tous premiers mois de campagne, découle aussi du déstockage des vins antérieurs à la nouvelle campagne 2017-2018, les stocks au 1er août 2017 s'étant accrus sur un an, notamment pour les vins sans IG

Vers l'UE, les exportations de vins français d'appellation se redressent

Lors de la campagne 2016-2017 (août 2016-juillet 2017), les volumes exportés de vins, hors spiritueux, ont renoué avec la hausse (+ 3 % par rapport à la campagne 2015-2016), après avoir reculé lors des quatre campagnes précédentes. En valeur, la croissance a été encore plus forte, atteignant + 7 %. Cette tendance a toutefois recouvert des évolutions contrastées entre l'UE et les pays tiers : nouveau recul des volumes exportés vers l'UE (- 1 % sur un an) et poursuite de la progression vers les pays tiers (+ 10 %).

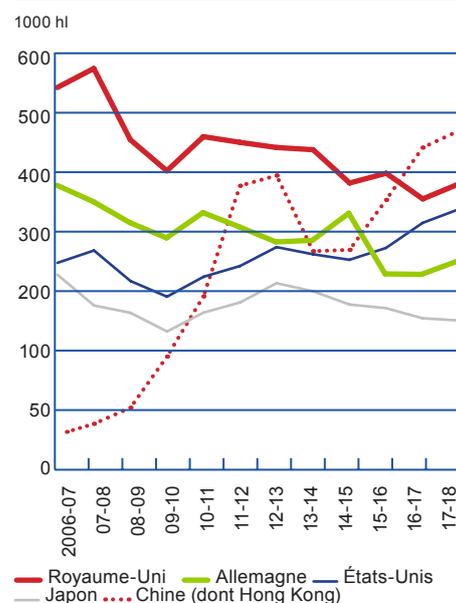
Sur les six premiers mois de la campagne 2017-2018, les exportations de vins, hors spiritueux, confortent, en les amplifiant, les rythmes de hausse en volume de la campagne précédente tout en étant légèrement moins dynamiques en valeur (respectivement + 5 % et + 6 % sur un an). Les volumes exportés se redressent à destination de l'UE (+ 3 %), après plusieurs années de repli, tandis qu'ils continuent de croître vers les pays tiers (+ 9 %). Les exportations augmentent vers l'Allemagne (+ 4 % en volume comme en valeur). Les ventes de vins AOP contribuent à la hausse en valeur vers l'UE (+ 7 %), en particulier à destination du Royaume-Uni (+ 10 %) et vers l'Allemagne (+ 12 %) tandis qu'elles sont quasiment stables en volume (- 1 %). Quant aux exportations de vins IGP à destination de l'UE, elles croissent de 8 % en volume mais de seulement 2 % en valeur.

Vers les pays tiers, la hausse des volumes exportés est portée aussi bien par les AOP que par les autres vins tranquilles. Elle atteint + 4 % pour les vins tranquilles AOP, avec notamment + 5 % à destination du Canada. Les exportations de vins AOP vers la Chine, premier destinataire des vins français d'appellation, demeurent dynamiques

(+ 5 %), mais dans des proportions moindres que lors de la campagne précédente (+ 20 %) (*graphique 2*). Vers ce pays, les volumes exportés de vins rouges des Côtes du Rhône et ceux du Languedoc-Roussillon gagnent respectivement + 55 % et + 7 % sur un an. En direction du

Graphique 2

La Chine est le premier client de la France pour les vins AOP



Cumul des exportations de vins AOP tranquilles, en volume, sur les six premiers mois de campagne

Source : DGDDI

Japon, les exportations de vins AOP perdent de nouveau du terrain (- 2 %), après la baisse de 6 % sur un an lors de la campagne précédente. Quant aux ventes vers les États-Unis, elles continuent d'augmenter en volume (+ 5 %) et surtout en valeur (+ 10 %). Depuis 2015, les exportations de vins français d'appellation vers les pays tiers dépassent, en volume, celles vers l'UE (*graphique 3*). Concernant les vins sans appellation, les volumes expédiés vers les pays tiers augmentent de 11 % pour les IGP et de 19 % pour les sans IG. Cet accroissement des vins IGP en volume s'accompagne de prix plus bas que ceux de la campagne précédente, limitant la hausse en valeur des exportations (+ 9 %).

S'agissant du Champagne, les volumes exportés poursuivent leur hausse modérée (+ 1 %). La progression concerne les pays-tiers (+ 4 %) alors que l'UE enregistre à nouveau une baisse (- 1 %). Ces résultats masquent

cependant des disparités : au Royaume-Uni, les volumes exportés se contractent de 9 %, affectés par la dévaluation de la livre sterling, alors qu'ils s'accroissent de 21 % vers le Japon.

Graphique 3

Depuis 2015, les exportations de vins AOP vers les pays tiers dépassent en volume celles vers l'Union européenne



— Union européenne — Pays tiers
Cumul des exportations de vins AOP tranquilles, en volume, sur les six premiers mois de campagne

Source : DGDDI

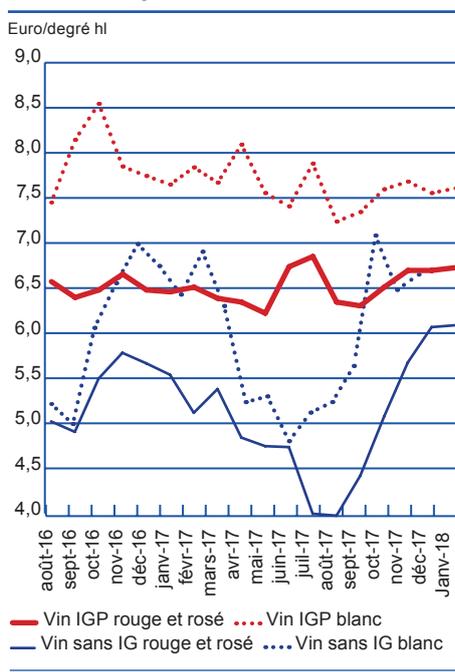
Enfin, les volumes exportés de Cognac augmentent une nouvelle fois (+ 7 % comparativement à la même période de 2016-2017). En valeur, les ventes affichent une hausse moins marquée (+ 4 %), signe d'une baisse des prix à l'exportation. Le dynamisme des exportations en volume provient uniquement des échanges avec les pays tiers (+ 9 %) et plus particulièrement des ventes vers la Chine (+ 31 %) et vers les États-Unis (+ 8 %), les exportations à destination de l'UE reculant (- 3 %).

Léger repli des prix des vins français sans appellation

Sur les six premiers mois de la campagne 2017-2018, alors que les prix des vins IGP augmentent de 1 %, les prix moyens des vins français sans IG, toutes couleurs confondues, sont en léger retrait par rapport à la même période de la campagne précédente (- 2 %). En revanche, ils ne cessent de progresser fortement d'un mois sur

l'autre depuis août 2017, notamment pour les vins rouges (+ 46 %) (graphique 4).

Graphique 4 Prix des vins sans IG orientés à la hausse depuis août 2017



Source : FranceAgriMer, contrats d'achats

En 2017, les prix des vins espagnols sans IG importés par la France ont augmenté de 16 % par rapport à 2016, atteignant 41 euros/hl. Dans le même temps, les volumes importés fléchissaient de 6 %. Avec le recul de la production viticole espagnole en 2017 (la troisième plus faible depuis quinze ans), la hausse des prix des vins sans IG espagnols pourrait se poursuivre et favoriser la réduction des importations françaises.

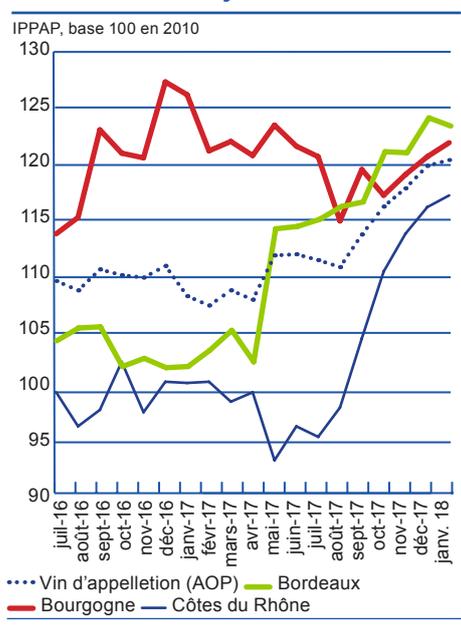
Les prix des vins d'appellation demeurent soutenus en ce début de campagne

Les prix des vins d'appellation (hors Champagne) de la campagne 2016-2017 (mesurés par l'indice des prix à la production entre août 2016 et juillet 2017) ont été supérieurs de 6 % à ceux de la campagne 2015-2016, soutenus par des disponibilités limitées (- 2 %) et un commerce extérieur dynamique. Les prix des vins de Bourgogne ont gagné 18 %. Ce sont surtout les Bourgogne blancs qui ont profité du rebond (+ 22 %). Les prix des Côtes-du-Rhône ont diminué de 3 %, alors que les appellations du pays Nantais, d'Anjou-Saumur-Touraine ainsi que du

Languedoc, ont augmenté sur un an (respectivement + 41 %, + 9 % et + 1 %). Enfin, les prix des vins de Bordeaux se sont redressés (+ 4 %), après un léger repli lors de la campagne précédente. De leur côté, les prix du Champagne ont de nouveau affiché une hausse modérée (+ 1 %).

Sur les six premiers mois de la campagne 2017-2018, les prix des vins d'appellation, hors Champagne, sont favorablement orientés (+ 6 % par rapport à la même période de la campagne précédente). La plupart des bassins viticoles sont concernés par cette hausse : les appellations de Bordeaux (+ 16 % sur un an), les Côtes du Rhône (+ 10 % avec une fermeté particulière des cours depuis mai 2017), les appellations du Pays Nantais (+ 26 %), de Provence (+ 15 %) soutenues par le succès à l'international des rosés, enfin celles du Roussillon (+ 8 %) et du Languedoc (+ 4 %) (graphique 5).

Graphique 5 Des prix des vins de Côtes du Rhône particulièrement dynamiques entre mai 2017 et janvier 2018



Source : Insee - Indice des prix agricoles à la production (Ippap)

En revanche, les cours des vins d'appellation de Bourgogne se replient légèrement (- 3 %), après la forte augmentation en 2016-2017, tout en se maintenant au-dessus de la moyenne des cinq dernières campagnes (+ 15 %).

Sources et définitions

Sources

- Les prix et volumes de ventes en vrac des vins sans IG (vins sans indication géographique) et IGP (vins à indication géographique protégée), correspondent au stade de la première commercialisation et sont issus des contrats de vins en vrac suivis par FranceAgriMer www.franceagrimer.fr/.
- Les prix des vins d'appellation sont mesurés par l'indice des prix agricoles à la production. Ces indices de prix sont élaborés par l'INSEE à partir des ventes en vrac des vins AOP.
- Les données de consommation taxée sont fournies par le bureau F3 des Douanes : www.douane.gouv.fr/
- Les données du commerce extérieur français des vins sont fournies par la Direction générale des douanes et droits Indirects (DGDDI).

Définitions

- Vin tranquille : tout vin qui n'est pas effervescent.
- Stocks français de vins à la propriété : stocks de produits viti-vinicoles présents dans les chais des producteurs au 1^{er} août 2017.
- Les disponibilités regroupent les stocks de vins à la propriété au 1^{er} août 2017 et la production de vins de 2017.
- La production viticole mentionnée dans cette publication comprend l'ensemble de la récolte. Elle inclut les différentes catégories de vins (AOP, IGP, sans IG, vins pour eaux-de-vie) commercialisables de l'année, les dépassements de plafond, les lies et produits dérivés de la récolte. Elle est une estimation provisoire réalisée au 1^{er} novembre.

Pour en savoir plus

Toutes les informations conjoncturelles et structurelles sur les vins sont disponibles à parution sur le site Agreste de la statistique agricole : www.agreste.agriculture.gouv.fr

- dans « Données en ligne - Conjoncture agricole - Viticulture » pour les séries chiffrées
- dans la rubrique « Conjoncture - Viticulture » pour les publications Agreste Conjoncture

Les dernières publications Agreste parues sur le thème sont :

- « Une production viticole 2017 estimée, au 1^{er} novembre, à 36,8 millions d'hl, en baisse de 18 % par rapport à la moyenne quinquennale », Infos rapides Viticulture n°2017-168, novembre 2017
- « En début de campagne 2016-2017, la croissance des exportations des vins d'appellation vers les pays tiers se poursuit », Synthèses n°2017/299, janvier 2017

Organismes et abréviations

AOP : appellation d'origine protégée

DGDDI : Direction générale des douanes et des droits indirects

FAO : Food and Agriculture organization of the united Nations

IGP : vins à indication géographique protégée

Ippap : Indice des prix des produits agricoles à la production

OIV : Organisation internationale de la vigne et du vin

SAA : statistique agricole annuelle, Agreste (données historiques de production et de surface)

VSIG : vins sans indication géographique



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation

Secrétariat Général

SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

3 rue Barbet de Jouy - 75349 PARIS 07 SP

Site internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot

Rédacteur : Laurent Bernadette

Composition : SSP

Dépot légal : À parution

© Agreste 2018

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole
www.agreste.agriculture.gouv.fr